

POLITIQUE QUALITÉ 2026-2030

GEST 05 – Service de Prévention et de Santé au Travail

Interentreprises des Hautes-Alpes

Notre ambition

Au service des entreprises et des salariés des Hautes-Alpes, le GEST05 s'engage à promouvoir une culture de prévention et d'accompagnement en santé au travail durable, accessible et adaptée aux réalités de notre territoire.

Notre vocation est de contribuer à la préservation de la santé physique et mentale des travailleurs, à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention de la désinsertion professionnelle, en apportant un accompagnement de proximité à nos adhérents.

Dans un contexte d'évolution des organisations du travail, des risques professionnels et des attentes des entreprises, nous plaçons la qualité de service, la proximité, l'innovation et l'amélioration continue au cœur de notre projet stratégique.

Nos engagements

1. Assurer un service de qualité, conforme et accessible

Nous garantissons la réalisation de nos missions dans le respect des exigences légales, réglementaires, déontologiques et du référentiel de certification des Services de Prévention et de Santé au Travail (AFNOR SPEC 2217) pour les actions comprises dans l'offre socle (Prévention des risques professionnels, Suivi individuel, PDP), l'offre complémentaire et l'offre spécifique et les activités de support qui concourent à la réalisation des services (pilotage, ressources humaines, finances, communication, qualité, système d'information, relation adhérent et logistique).

Nous veillons à offrir à chaque adhérent et à chaque salarié un accès équitable à nos prestations dans chacun de nos centres, selon l'agrément en cours.

Nous nous engageons à ce que l'ensemble des acteurs et personnels du service (direction, administration, équipe pluridisciplinaire, instances de gouvernance) exercent leurs activités en toute impartialité.

2. Développer une relation de proximité avec nos adhérents

Nous nous engageons à :

- être à l'écoute des besoins de nos entreprises adhérentes ;
- adapter nos interventions aux spécificités des secteurs d'activité du territoire (partenariats : OPPBTP, ...) ;
- renforcer la réactivité et la qualité de notre accompagnement ;
- favoriser une relation fondée sur la confiance, le conseil et le partenariat.

3. Faire de la prévention primaire notre priorité

Nous mobilisons nos équipes pluridisciplinaires pour :

- accompagner l'évaluation et la prévention des risques professionnels ;
- promouvoir la qualité de vie et des conditions de travail ;

- développer les actions collectives de sensibilisation et d'information ;
- soutenir les entreprises dans leurs démarches de prévention et d'amélioration continue.

4. Renforcer la prévention de la désinsertion professionnelle

Face aux enjeux du vieillissement de la population active et de l'évolution des parcours professionnels, nous développons :

- le repérage précoce des situations à risque en partenariat avec la DREETS et la CPAM (cellule PDP) ;
- les dispositifs de maintien en emploi (CAP emploi, CIBC, Services sociaux ...);
- la coordination avec les partenaires institutionnels et médico-sociaux (CSAPA, Maison départementale de l'autonomie, CARSAT...);
- l'accompagnement individualisé des salariés et des employeurs.

5. Valoriser les compétences et la qualité de vie au travail de nos collaborateurs

La qualité de nos prestations repose sur l'expertise et l'engagement de nos équipes.

Nous nous engageons à :

- soutenir le développement des compétences ;
- favoriser le travail pluridisciplinaire ;
- encourager l'innovation et le partage des bonnes pratiques ;
- promouvoir un environnement de travail respectueux, collaboratif et porteur de sens.

6. Inscrire le GEST05 dans une démarche d'amélioration continue

Nous pilotons notre système de management de la qualité autour des principes suivants :

- écoute des parties prenantes ;
- maîtrise des processus ;
- analyse des résultats et des indicateurs ;
- gestion des risques et des opportunités ;
- traitement des réclamations et des dysfonctionnements ;
- amélioration continue de nos pratiques et de nos prestations.

La certification de notre service constitue un levier de progrès, de transparence, de reconnaissance et de confiance au bénéfice de l'ensemble de nos parties prenantes.

Notre responsabilité collective

La mise en œuvre de cette politique qualité repose sur l'implication de chaque administrateur, salarié et partenaire du GEST05.

La Direction Générale s'engage à fournir les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés, à évaluer régulièrement l'efficacité du système qualité et à promouvoir une culture d'amélioration continue au service de la santé au travail.

Ensemble, nous contribuons à faire du GEST05 un acteur reconnu, innovant et responsable de la prévention et de la santé au travail dans les Hautes-Alpes.

La Direction Générale

